



IL EST TEMPS: TRIBUNE DES SURVIVANT.ES SUR LES RÉPARATIONS

Tribune des survivant.es pour les réparations de violences sexuelles et sexistes liées aux conflits Kinshasa, République démocratique du Congo 22-24 novembre 2021

1. **Une déclaration de survivant.es** : Des survivantes et des survivants de violences sexuelles et sexistes liées aux conflits de 12 pays africains (République démocratique du Congo, République centrafricaine, Tchad, Guinée, Kenya, Liberia, Mali, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Soudan du Sud et Ouganda), suite à des discussions et des actions de plaidoyer dans leurs pays d'origine, se sont réunis à Kinshasa en solidarité pour s'exprimer et rédiger une déclaration sur leurs droits à réparation et à la participation - en affrontant la stigmatisation et en refusant d'accepter les structures et les normes qui causent et perpétuent des violations à leur rencontre. Les survivant.es ont été soutenu.es par des organisations de la société civile qui les accompagnent sur le chemin du changement. Les survivant.es ont souligné que les hommes victimes de violences sexuelles et les enfants de survivant.es ont rarement été reconnus et inclus dans les processus de réparation. Elles/Ils demandent des réparations sexo-spécifiques et centrées sur les survivant.es, la justice, la paix et des garanties de non-répétition.
2. **Les survivant.es appellent à une définition large des violences sexuelles et sexistes liées aux conflits et des victimes** :
 - a. Les violences sexuelles comprennent notamment le viol mais aussi l'esclavage sexuel, la stérilisation forcée, le mariage forcé, la traite, la maternité/grossesse forcée, les mutilations sexuelles;
 - b. Quiconque peut être une victime, y compris des hommes et des femmes de tout âge, jeunes et vieux, ainsi que leurs enfants, leurs familles et leurs communautés.
3. Les **enfants de survivant.es** ont un droit propre à réparation. Les programmes de réparations doivent reconnaître que les violences sexuelles et basées sur le genre peuvent causer des dommages transgénérationnels.
4. **Les survivant.es s'appuient sur les cadres normatifs et principes de réparation internationaux, régionaux et nationaux existants** (par exemple, la politique de justice transitionnelle 2019 de l'Union Africaine, les Principes fondamentaux de l'ONU de 2005, les résolutions 1325 et 2467 du Conseil de Sécurité, la Déclaration de Nairobi 2007).
5. **Les survivant.es notent l'énorme retard de mise en œuvre et ses effets dévastateurs** : malgré le cadre normatif solide et les efforts pour mettre en place des programmes de réparation nationaux, les survivant.es n'ont pas accès à la réparation. Ce retard entraîne un nouveau traumatisme, une violence continue et aggravée, des vulnérabilités multiples et des cycles complexes de violence.
6. **Les réparations sont urgentes** : les survivant.es soulignent les complications de santé et les handicaps à vie et les impacts socio-économiques, ainsi que l'importance des soins médicaux et psychosociaux, du soutien aux moyens de subsistance, de l'accès à la terre et au logement, et de l'éducation. Ils demandent que les réparations soient pérennes, durables, et dotées de ressources suffisantes. Les réparations ne doivent pas attendre la fin du conflit et/ou la mise en place de processus de justice transitionnelle.

7. **Accès à la réparation et autres droits** : les survivant.es ont exprimé de grandes inquiétudes quant aux pratiques socioculturelles discriminatoires, y compris les tabous et croyances stigmatisantes sur le genre et la sexualité, et le manque de documents d'identité, en particulier pour leurs enfants, ce qui entrave l'accès à la réparation et aux autres droits tels que la santé et l'éducation.
8. Les programmes de réparation doivent **transformer les structures et les normes inégales** qui sont à l'origine des violations commises à l'encontre des survivant.es et combattre la stigmatisation. Nous devons faire appel aux chefs communautaires, religieux et traditionnels pour s'attaquer à ces structures et à la stigmatisation.
9. Les survivant.es exigent une **participation active** à la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de tous les programmes et institutions de réparation qui ont un impact sur leur vie et leurs moyens de subsistance. Les approches sexo-spécifiques et centrées sur les survivant.es exigent que les survivant.es **co-crésent** les réparations avec des réseaux de confiance, les organisations de la société civile, les institutions étatiques et les organismes internationaux. Les survivant.es appellent au renforcement de leurs réseaux pour permettre leur participation significative aux processus de réparation.
10. Les survivant.es soulignent leur **leadership**, leur **résilience**, leur **solidarité** et leur **créativité** dans la revendication de leur droit à la réparation et dans l'élaboration d'approches centrées sur les survivant.es. Elles/Ils soulignent que les réparations sont essentielles pour reconnaître leur humanité, leur statut de détenteurs de droits et de citoyens égaux et à part entière de l'État.

Nous soumettons humblement ces principes aux chefs d'État de l'Union africaine. Une déclaration finale sera présentée au Sommet de l'Union africaine en 2022.

Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI), République démocratique du Congo ; Fondation Panzi, République démocratique du Congo ; Mouvement National des Survivant.es de Violences Sexuelles en République démocratique du Congo ; Aiding Disadvantaged and Traumatized Women and Girls Association (ADWANGA), Liberia ; Association des Victimes, Parents et Amis du 28 Septembre, 2009 (AVIPA), Guinée ; Grassroot Research Association, Nigeria ; development Research and Projects Center (dRPC), Nigeria ; Femmes Droit et Développement en Afrique (WILDAF), Mali ; Grace Agenda, Kenya ; MOSUCA, République centrafricaine ; Plateforme des Associations de Victimes (AVCM-PCA), République centrafricaine ; Remembering the Ones We Love (ROWL), Soudan du Sud ; Solidarité pour l'Epanouissement des Veuves et des Orphelins visant le Travail et l'Auto Promotion (SEVOTA), Rwanda ; Women's Forum, Sierra Leone ; Refugee Law Project (RLP), Ouganda ; Women's Advocacy Network (WAN), Ouganda

Avec le soutien du Fonds mondial pour les Survivant.es et Esclavage Conjugal en temps de Guerre (Université York, Canada).